

Monaco: la Principauté inquiétée par les dessous du Rocher



Une vue aérienne de la Principauté de Monaco. © VALERY HACHE / AFP/Archives

L'information, révélée une première fois en octobre 2021, n'a pas fait grand bruit. Pourtant, les révélations concernaient l'entourage proche du Prince Albert de Monaco. Il y a peu, [des documents ont été dévoilés](#) et dénoncent les pratiques de certaines personnalités, ainsi que le détournement supposé de plusieurs milliards d'euros de fonds publics. Une enquête préliminaire a été ouverte et confiée à la police de la Principauté, à la suite d'un dépôt de plainte.

Que ce soit sur des sites Internet comme [Les dossiers du Rocher](#) ou sur les réseaux sociaux, des lanceurs d'alerte, comme ils se font appeler, tentent de déstabiliser la Principauté.

Des documents piratés attestent la culpabilité de personnalités monégasques, accusées de malversation, de corruption et de trafic d'influence. Les publications sont des copies de mails et de SMS échangés entre les protagonistes. Les courriels sont authentifiés par les personnes concernées, ce qui suscite de nombreuses interrogations à Monaco.

Quatre noms sont cités constamment :

- Didier Linotte, le président du Tribunal suprême monégasque,
- Claude Palmero, expert-comptable, homme de confiance et administrateur des biens du prince Albert II,
- Laurent Anselmi, chef du cabinet du souverain,
- Thierry Lacoste, avocat et ami d'enfance du prince.

[capture_decran_2022-03-29_a_16.25.00.jpg](#)



LES DOSSIERS DU ROCHER

Les Dossiers du Rocher | Les Membres | L'Enquête | Nous Contacter

Les Dossiers du Rocher

Exposant des personnalités monégasques, hommes politique et hommes d'affaire influents, nos découvertes ont montré qu'un petit club s'était construit depuis une dizaine d'années dans notre petit État princier avec pour simple but de manipuler et influencer les institutions de Monaco dans leurs propres intérêts. Les membres de ce club sont connus de tous, parmi eux, **Didier Linotte**, Président du Tribunal Suprême, **Thierry Lacoste**, avocat à la réputation sulfureuse, **Claude Palmiero**, l'homme d'affaire Antonio Caroli ou encore le ministre **Laurent Anselmi**.

Laurent Anselmi, le ministre barbonze de Monaco
Thierry Lacoste, l'avocat corrompu de Monaco
Didier Linotte, président corrompu du Tribunal Suprême de Monaco
Claude Palmiero, le comptable ripou de Monaco

Conspiration
Entente législative
Entente financière
Entente judiciaire

Selon des sources proches du dossier, les différents sites propagateurs de ces informations seraient hébergés à l'étranger (Islande et États-Unis). Ils prennent la forme de sites d'informations, de médias, et possèdent plusieurs sites miroirs afin d'éviter toute suppression de leurs données. Ils contournent ainsi la censure en utilisant d'autres serveurs situés dans des zones où il ne peut y avoir de blocage. Les accusations sont ensuite relayées sur les réseaux sociaux pour une plus large diffusion.

D'autant que des campagnes de désinformation, dans le but de rétablir la « vérité », s'ajoutent aux divulgations des « corbeaux ». Dans ce climat nauséux, chacun tente de protéger ses intérêts : les médias prennent parti pour la monarchie; elle-même réitérant toute sa confiance aux accusés qui n'ont de cesse de crier au complot !

À défaut de vouloir pointer du doigt les agissements de quelques personnes, c'est la Principauté de Monaco qui est éclaboussée par ce scandale. Et dans cette cacophonie, certaines voix s'élèvent pour affirmer que le Prince Albert II serait directement visé par ces allégations. On évoque même ici et là une cabale pour déstabiliser le gouvernement et ses institutions. Dans un entretien à Monaco-Matin, le souverain condamne une « campagne diffamatoire et anonyme de rumeurs qui cible plusieurs serviteurs de la Principauté ».

Des enquêtes sont en cours pour déterminer les identités et les motivations de ces justiciers anonymes. Des plaintes au civil et au pénal ont été déposées à Monaco, mais aussi en France. Dans un premier temps, la Justice devra faire la lumière sur les accusations calomnieuses dont ont été victimes les loyaux serviteurs. Gageons qu'elle s'intéresse aussi de près à leurs opérations illégales...